



Divorce/Dissolution du partenariat enregistré en Autriche: inscription dans le registre suisse de l'état civil

01.01.2023

Documents à soumettre

- Copie certifiée par le tribunal de district du jugement de divorce ou copie certifiée par le tribunal de district de l'acte de dissolution du partenariat enregistré avec la mention de l'entrée en force (légalisation datée de moins de 6 mois, les copies électroniques ne sont pas acceptées)
- Document réglant l'autorité parentale des éventuels enfants communs, si celle-ci n'est pas indiquée dans l'acte de divorce ou de dissolution du partenariat enregistré
- Changements d'adresse

Les documents originaux sont destinés à l'autorité de l'état civil compétente en Suisse et ne sont pas restitués. Des documents supplémentaires peuvent être exigés, si besoin.

Dans le cas d'un changement de nom / reprise d'un nom de fille antérieur:

1.Changement de nom / déclaration de nom auprès des autorités autrichiennes: dans ce cas. nous avons besoin du partenaire de nationalité suisse les documents suivants:

- Copie conforme de la décision de changement de nom certifiée par l'office compétent avec mention de l'entrée en force

Ou

- Original de l'extrait intégral de l'acte de naissance avec le nouveau nom (daté de moins de 6 mois, avec sceau et signature de l'office de l'état civil document électronique)

2.Changement de nom / déclaration de nom auprès de la représentation suisse en Autriche:

- Déclaration concernant le nom est obligatoire et peut être faite à tout moment (après l'entrée en force du divorce) Il faut prendre un rendez-vous personnel pour signer la déclaration concernant le nom et des frais s'appliquent

Veillez joindre une copie de tous les documents requis (de chaque page).

Les documents originaux sont destinés à l'autorité de l'état civil compétente en Suisse et sont pas restitués. Des documents supplémentaires peuvent être exigés, si besoin.

Emoluments

L'inscription du divorce/dissolution du partenariat enregistré dans le registre suisse de l'état civil est gratuite.

Informations supplémentaires

Après réception des documents, il faut compter avec un processus d'enregistrement d'une durée d'au moins 2-3 mois.

Centre consulaire régional Vienne
c/o Ambassade Suisse
Prinz Eugen-Strasse 9a
1030 Wien
Tél. +43 1 795 05, wien.cc@eda.admin.ch